Les rendez-vous de l'immobilier

avec



Les dangers ménagers

Le simple bon sens permet d'éviter la plupart des incendies domestiques.


dr

Deux tiers des feux se produisent dans des lieux habités par des personnes. Quelques règles de prudence dans le maniement de produits dangereux présents dans le ménage ou l'atelier permettraient d'éviter de nombreux incendies.

Les produits qui contiennent des hydrocarbures, par exemple l'alcool, sont facilement inflammables, donc dangereux. Attention: le vernis à ongles, le dissolvant pour vernis à ongles et les boules de camphre dégagent des vapeurs inflammables.

L'encaustique, les produits pour polir les meubles et les détachants sont inflammables. A conserver et utiliser avec prudence.

Attentions aux enfants

Bien refermer les bouteilles et les récipients lorsqu'ils ne sont pas utilisés et les tenir à distance de sources de chaleur ou de flammes. La même règle s'applique aux vêtements que l'on porte en utilisant des substances dangereuses.

Ne jamais sécher les chiffons utilisés avec ces produits dans le séchoir.

Certains produits pour nettoyer les toilettes ou les écoulements et de nombreux désinfectants sont corrosifs et peuvent irriter la peau.

Conserver les produits de nettoyage toujours hors de portée des enfants et se conformer au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Ne jamais fumer en utilisant des produits dangereux. Veiller à bien aérer l'endroit où l'on travaille et s'assurer que l'on peut le quitter rapidement.

Et à l'atelier?

S'assurer qu'aucun appareil source de chaleur, les radiateurs notamment, ne risque de mettre le feu aux vapeurs dégagées par des liquides que l'on a renversés comme la peinture à l'huile, les dissolvants pour peinture, les vernis, la térébenthine ou d'autres solvants.

Ne stocker que de faibles quantités de produits dangereux et, si possible, à l'extérieur de la maison dans un débarras, un garage, voire dans une ou des armoires appropriées. Ne les conserver que dans les emballages d'origine ou des récipients certifiés. S'assurer de l'étanchéité des fermetures.

Ne pas utiliser de récipients en verre qui pourraient se casser.

Laisser sécher complètement les chiffons imbibés d'huile ou de dissolvant avant de les débarrasser. Les chiffons imbibés d'huiles organiques telle que l'huile de lin peuvent s'enflammer spontanément. Débarrasser ce type de déchets uniquement dans des récipients ignifuges, prévus à cet effet et dont la fermeture est parfaitement hermétique.

Gare aux aérosols

Apporter les résidus de substances dangereuses aux endroits prévus à cet effet. Ne jamais s'en débarrasser avec les déchets ménagers ou dans les conduites d'eaux usées.

De nombreux aérosols (par exemple la laque à cheveux, les déodorants, les colorants) contiennent des substances inflammables. Ne jamais les utiliser à proximité de flammes ou de surfaces brûlantes. Ne jamais se débarrasser de sprays vides dans une cheminée, un fourneau ou un feu. Parce que là, c'est l'explosion programmée. *C/MG*